



*Ville de Pontivy*

## **Commission commerce et artisanat**

### **Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2016**

C35 -2017-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Christine LE STRAT, maire  
M. Jacques PÉRAN, adjoint au maire  
Mme Emilie CRAMET, conseillère municipale  
M. Alain PIERRE, conseiller municipal  
M. Laurent BAIRIOT, conseiller municipal  
M. Christophe MARCHAND, conseiller municipal

#### **ÉTAIT ABSENTE**

Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, conseillère municipale

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Xavier BELANGER, directeur de cabinet  
M. Kévin NADO, manager du commerce

§

Mme LE STRAT introduit la commission et cède la parole à M. NADO.

#### **MARCHE DE NOEL**

M. NADO fait un point sur l'état d'avancement de la préparation du marché de Noël avec pour principales nouveautés cette année la mise en place d'une scène mobile Place Anne de Bretagne et la retransmission des concerts/chorales sur la sonorisation de la ville, une animation phare avec des animaux exotiques (chameau, yaks, lamas) et un goûter de Noël pour les enfants le vendredi 16 à 17 heures. M. MARCHAND souhaite connaître l'heure d'ouverture et le nombre d'exposants. Ils sont au nombre de 70 et l'ouverture officielle a lieu à 18 heures mais les exposants seront présents dès le milieu d'après midi et installés par l'APOME avec qui la ville de Pontivy a actuellement une convention comme le rappelle Mme LE STRAT.

## **SITE VITRINE A DESTINATION DES COMMERÇANTS**

M. NADO développe le projet de la ville de Pontivy de travailler avec les commerçants afin de créer un site et une application mobile référençant à minima l'offre commerciale et pouvant éventuellement permettre d'effectuer des achats en ligne. L'objectif est de donner de la visibilité aux commerçants qui n'ont pas forcément les moyens financiers et techniques d'être présents sur Internet. M. MARCHAND évoque l'intérêt d'une prise en charge partielle par les unions de commerçants, à minima des frais d'hébergement.

## **PASSAGE PLACE ANNE DE BRETAGNE**

M.NADO évoque le passage existant entre la Rue Nationale (chocolaterie Le Maux) et la Place Anne de Bretagne. Il est envisagé de retravailler l'esthétique de ce passage, de le nommer et de le signaler davantage afin de créer du flux vers la Place Anne de Bretagne. Le budget approximatif des travaux est de 40 000 €. Mme LE STRAT souligne la pertinence de ce type de passage en centre-ville mais estime qu'il est possible de revoir le budget des travaux à la baisse et de faire participer financièrement les copropriétaires. M. MARCHAND évoque une convention à mettre en place.

## **ANIMATIONS ESTIVALES**

M. NADO présente un projet d'animations sur la Place Anne de Bretagne pour la période estivale. A l'image de ce qui peut être fait dans certaines villes du sud de la France, il est envisagé d'organiser des repas de producteurs en plein air qui précéderont les concerts du jeudi soir à Pontivy. L'objectif est de mettre en avant les produits locaux, d'y associer quelques animations (poney, calèche) et de permettre aux touristes et pontivyens de partager ensemble un repas convivial sur la Place Anne de Bretagne. Mme LE STRAT évoque la nécessité de trouver des producteurs locaux disponibles et capables de préparer des plats. Sachant que les concerts du jeudi soir se déplacent, il est envisagé de suivre la manifestation mais Mme CRAMET souligne que les gens se déplacent facilement à pied en période estivale, principalement dans le centre-ville. M. BAIRIOT estime judicieux de contacter également les restaurateurs.

## **ART DANS LES VITRINES**

M. NADO revient sur l'opération permettant aux artistes d'exposer dans les vitrines commerciales vides rue du Pont et rue Émile Souvestre ainsi que la reconduction au printemps 2017 avec la possibilité d'installations monumentales dans la rue et l'ouverture d'une galerie d'artistes éphémère. Ce travail sera mené en concertation avec les artistes et les propriétaires de locaux.

## **PANORAMA DU COMMERCE A PONTIVY**

M. NADO présente un document de huit pages dressant sous formes de cartes et de graphiques un état des lieux du commerce à Pontivy. M. BELANGER propose de vulgariser ce document dans un dossier du Pontivyen. Mme LE STRAT et M. PIERRE estiment qu'il serait intéressant de présenter le document en conseil municipal puis en commission commerce extra-municipale avant diffusion aux commerçants et propriétaires de locaux commerciaux.

## **MARCHÉ DES HALLES**

Mme LE STRAT fait un point sur le marché des Halles avec notamment un bon mois de novembre et l'arrivée de deux nouveaux producteurs (Yaourts Ker Ronan et fromages de Lintan). M. PIERRE rappelle la nécessité de communiquer sur les Halles pour faire se déplacer les pontivyens. M. MARCHAND estime qu'il faut conserver le poissonnier qui joue un rôle de locomotive et également prévoir des animations. Mme CRAMET regrette le manque de bars et restaurants à proximité immédiate pour créer une zone de convivialité.

## **OUVERTURES DU DIMANCHE**

M. NADO rappelle qu'après consultations des unions de commerçants, il sera proposé en conseil municipal le 5 décembre 2016 de prendre une délibération autorisant l'ouverture des commerces les dimanches :

- 2 juillet 2017
- 10, 17 et 24 décembre 2017

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mme LE STRAT évoque la demande des commerçants de bénéficier de davantage de stationnement les samedis. Il est envisagé de conventionner avec le collège des Saints-Anges pour bénéficier du parking tous les samedis contre une rétribution annuelle de 1060 €. Suite aux différents débats entre les membres et l'unanimité n'ayant pas été obtenue, les discussions se poursuivront avec le collège des Saints-Anges pour trouver d'autres modalités de mise à disposition.

Mme LE STRAT revient également sur la problématique de Stival et le souhait de maintenir une activité commerciale suite à la fermeture de la boulangerie. Des pistes ont été évoquées sur le maintien d'un dépôt de pain et la mise en place d'un distributeur automatique de baguettes. Il s'avère que les stivaliens souhaitent conserver avant tout un lieu de convivialité et la réflexion est encore en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme LE STRAT clôt la commission.